

Exposition Photos

« Concours organisé par les 3A dans le cadre du Festiv'Arts 2017 »

Thème : Nature et patrimoine

Périmètre : la commune de Moutiers sous Argenton

Titre : « Traces de Vie : Nature et Bâti »

- RÈGLEMENT -

- 1- Envoyer 3 photos maximum ; les organisateurs se réservent le droit de n'en choisir qu'une seule.
- 2- Les photos prises en haute définition doivent être envoyées au format JPEG à l'adresse suivante : troisa@laposte.net.
- 3- Chaque photo doit être renseignée par son lieu de prise, la date et l'heure. L'auteur doit joindre à son envoi ses nom et prénom et son adresse électronique.
NB : Les photos doivent obligatoirement être prises dans le périmètre de la commune de Moutiers sous Argenton.
- 4- Les photos sélectionnées (30 maximum) seront exposées au cours du Festiv'Arts les 22 et 23 Septembre 2017 à Moutiers sous Argenton.
- 5- Une convention de mise à disposition d'image sera établie entre l'auteur et l'association 3A. Cette convention permettra à l'association 3A d'utiliser les photos pour sa communication en citant son auteur.
- 6- La date limite des envois est fixée **au 17 Septembre inclus**.
- 7- Un jury public sélectionnera 3 photos. Les auteurs de ces 3 photos sélectionnées seront récompensés (La récompense ne sera pas financière).
- 8- Les propriétaires des photos pourront récupérer leurs photos après la proclamation des résultats le soir du 23 septembre.